

DISCOURS DE JEAN-PIERRE BOUQUET

-Session du 13 janvier 2011 -

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs, cher(e)s collègues,

J'ai le plaisir, au nom de mes ami(e)s, de vous présenter mes vœux les plus sincères pour l'année 2011. Ces vœux s'adressent aux collaborateurs du Département et au-delà à l'ensemble des Marnaises et des Marnais. J'espère que 2011 sera une année porteuse de sérénité et de solidarité afin que notre société soit meilleure pour chacun.

2011 sera justement une année particulière

D'abord, le contexte économique et social risque d'être toujours aussi difficile dans le Département de la Marne. Les dernières informations en provenance de Vienne-le-Château prouvent que le processus de désindustrialisation de notre territoire est toujours à l'œuvre. Les mouvements autour de l'entreprise CEBAL avec les pertes d'emplois qui vont en résulter doivent être pris au sérieux. La croissance de demain, contrairement aux idées reçues, reposera sur l'industrie et les exportations. Ces questions doivent nous mobiliser. Il devient urgent, plus de cinq ans après la labellisation du « pôle de compétitivité en agro-ressources » d'engranger les premiers résultats tangibles de nos investissements.

C'est d'autant plus vrai que nous sommes entrés dans une période où les finances publiques se raréfient.

Passé l'effet anesthésiant de la « compensation relais » liée à la suppression de la Taxe Professionnelle, nous allons aborder le vif du sujet en matière fiscale. Le gel des dotations de l'Etat à l'ensemble des collectivités locales entraînera, pour toutes, une baisse de pouvoir d'achat de plus de 5% en trois ans. Rappelons en effet qu'à la progression très faible des enveloppes 2009-2010, s'ajoutera cette baisse programmée. Cette diminution aura des conséquences très sensibles sur le volume

d'investissement et conduira à la réduction du niveau de service offert à la population.

Si l'on regarde le niveau de financement des Allocations individuelles de solidarité versées par les départements (RSA- APA- PCH), qui peut croire à l'obligation faite à l'Etat d'opérer une juste compensation des moyens humains et financiers pour chaque transfert de compétence ? Quant au principe d'autonomie financière des collectivités pourtant inscrit dans la Constitution, autant en sourire.

Politiquement enfin, avec le renouvellement cantonal désormais proche, une course de vitesse s'engage.

Pour la première fois depuis longtemps, cette élection n'est pas adossée à une autre. Bonne occasion de mesurer, outre la popularité des candidats, la lisibilité des actions du Département auprès des électeurs. Car il ne s'agira pas seulement d'un test politique, comme tout le monde l'a à l'esprit dans cette assemblée, mais d'un test de popularité pour le Conseil général. On peut regretter à cette occasion que l'exécutif n'ait pas inscrit l'an dernier dans ses priorités une campagne, hors de tout esprit partisan, pour appeler les citoyens qui ne l'ont pas encore fait à s'inscrire sur les listes électorales...

Venons-en maintenant à l'examen dans le détail du projet de Budget Primitif que vous soumettez à notre approbation. Pour nous le cap est simple.

Face à une situation économique qui nourrit le pessimisme, alors que la croissance est aux abonnés absents et l'emploi toujours aussi terne, il faut, plus que jamais, défendre les politiques qui renforcent la solidarité des hommes et des territoires.

Et d'abord, assumer nos fonctions dans le domaine social, construire des collèges et accompagner les collégiens et leurs familles, être au cœur du développement économique grâce à une politique d'investissement audacieuse, tout faire pour que le développement durable soit une réalité.

C'est à travers ce prisme que nous avons examiné vos propositions.

La première des priorités, à nos yeux, est celle de la solidarité avec les hommes. C'est le métier de base du Département.

Solidarité avec les personnes âgées. Le projet de budget y consacre des sommes importantes, mais il manque la définition d'une véritable politique d'aide au vieillissement.

Sans doute les trésoriers des clubs du 3^{ème} âge verront-ils avec bienveillance l'enveloppe consacrée au subventionnement de leur activité passer de 20 000 à 25 000 €. Mais ce petit coup de pouce ne saurait faire oublier, ni la situation tendue des services d'aide à domicile ni, par exemple, l'absence d'initiative départementale pour utiliser les outils numériques au service du bien vieillir.

Solidarité avec les handicapés, ensuite. Je veux souligner ici que nos interpellations répétées sur les difficultés de la MDPH enregistrent un début de réponse positive, ce qui appelle un suivi particulier. Nous resterons très attentifs à l'évolution de ce dossier.

L'exigence de la solidarité ne se limite pas toutefois à ces deux questions. Nous avons également dans nos compétences la « **politique de l'Enfance et de la Famille** ».

A ce titre, nous observons la montée d'un phénomène qui semble échapper au Département : l'augmentation du nombre de familles monoparentales. L'obligation pour un seul parent de jouer à la fois le rôle du père et la mère, les conflits d'autorité et les problèmes financiers (30% de ces familles monoparentales sont en dessous du seuil de pauvreté) se conjuguent pour que nous demandions un effort du Département en leur faveur.

Au titre de nos préoccupations en matière de solidarité le rapport concernant ATD-Quart Monde nous interpelle au regard du niveau de financement proposé. Aussi nous demandons le report de ce dossier avec une reprise de la discussion avec les responsables marnais de cette association. En effet il ne paraît pas possible d'en rester à un malentendu, un quiproquo avec ATD-Quart Monde. Nous en appelons à la reprise rapide de la discussion et à une solution à la hauteur des services rendus par ATD."

Au titre de la solidarité avec les territoires, nos responsabilités d'aménageur nous conduisent à réaffirmer notre attachement intangible au respect du programme d'investissement du Département dans les collèges.

Nous soutenons l'idée d'un traitement égal des dossiers. Aussi, est-ce au nom de ce principe qu'il convient de sortir de l'ambiguïté. Nous relevons en effet, s'agissant des collèges Pierre BROSSOLETTE et François LEGROS que vous soumettez la mise en œuvre de leurs projets de restructuration à une étude de sectorisation.

Oui ou non, la restructuration de ces deux établissements aura-t-elle lieu ?

Toujours à propos des collèges, il manque à ceux-ci, à l'instar de ce qui a été fait pour les lycées de Champagne-Ardenne, un environnement de travail numérisé destiné à favoriser la réussite de nos élèves. Nous pensons au Très Haut Débit et à la mise en réseau de nos établissements afin d'offrir à chaque jeune Marnais des conditions de formation modernes et égales pour tous.

La solidarité avec les projets des territoires implique cependant un minimum de lucidité et j'en viens à la question du Bureau des Congrès. La «Champagne Congrès Expo » est quand même une question à 2 M d'€ !

Inutile de barguigner et allons directement au fond. Une association de sept membres-fondateurs, chacun apportant une cotisation de 1 500 € et dotée d'un budget de 10 500 €, c'est-à-dire sans moyens réels au regard de l'objectif affiché, ne peut pas constituer un véritable « Bureau des Congrès » tel que nous l'avons demandé le 14 janvier 2010.

Ou alors, on veut nous faire croire au miracle de la multiplication des pains. Nous ne sommes pas au bord du lac de Tibériade, Cher(e)s collègues, seulement au bord de la Marne !

Nous demandons donc le report de ce dossier. Et que l'on ne nous dise pas qu'il s'agit d'une tentative de tutelle d'une collectivité sur une autre. Non. Nous en appelons tout simplement à la relecture et au respect de la délibération qui a été votée par notre assemblée.

Enfin la solidarité des territoires exige la clarté des positions sur la question de l'aéroport Paris-Vatry et de sa relance.

Nous soutenons l'idée d'une convergence d'action entre la Région Champagne-Ardenne et le Département de la Marne et, au moment même où celle-ci se manifeste autour d'une politique, voilà qu'au sein même du Conseil régional, les élus UMP – ministre châlonnais du gouvernement en tête – s'abstiennent !

Alors, nous l'avouons, même si cela nous change des vieilles querelles droite-gauche, les bras nous en tombent.

Duplicité, implosion, désaveu et peut-être même tentative de déstabilisation au sein du même parti, la situation serait comique, si les conséquences n'étaient pas vraiment sérieuses. Si l'on ajoute à ce « couac », le capharnaüm émanant de nos partenaires consulaires, il y a tout lieu de penser que la confusion ne va pas tarder à rattraper « Vatry Project » et mettre en danger la possibilité même d'une relance. Accordez vos violons, Messieurs.

Voilà, également cela dit en passant, qui préfigure bien mal du rôle du futur conseiller territorial, coincé entre la Région et le Département dont, de toute évidence, les vocations sont différentes.

A ceux qui prétendent que la réforme territoriale permettrait de faire mieux avec moins, nous avons sous les yeux l'exemple aveuglant d'apprentis qui transforment l'or en plomb...

Nous en appelons donc au sens des responsabilités de chacun pour que notre aéroport dans cette phase délicate de son existence ne soit pas l'otage de querelles de chapelle qui n'ont, de toute évidence, rien à voir avec l'intérêt général.

Merci de votre attention,

Jean-Pierre Bouquet,

Président

du groupe Socialiste et Apparentés